

Comme annoncé lors de l'Assemblée Général du 31 mars 2023, le Président de l'Industrie du bois Suisse romande, M. Gaspard Studer, a exprimé le souhait de transmettre le mandat de « Responsable des salons de la formation professionnelle ». Dans cette optique, l'Industrie du bois Suisse romande recherche activement :

Un-e responsable des salons et expositions de la formation professionnelle

Activités principales :

- Organiser et participer aux salons et expositions en lien avec le secteur des scieurs.
- Coordonner et concevoir les stands en collaboration avec les partenaires cantonaux concernées.
- Gérer le budget annuel dédié aux salons.
- Superviser le matériel et les stocks (incluant la gestion du local de stockage).
- Collaboration avec divers intervenants (professionnels régionaux, organisateurs des salons) pour garantir un bon déroulement et établissement de différents plannings.

Profil :

- Connaissance technique du métier de « spécialiste en industrie du bois CFC ».
- Excellente maîtrise du français et connaissance de l'allemand.
- Expérience dans l'organisation d'événements et salons (*un atout*).
- Autonomie, rigueur, sens des responsabilités.
- Compétences relationnelles et flexibilité.
- Sens du service client, créativité et innovation.

Nous offrons :

- Une activité variée et motivante en étroite collaboration avec le comité de l'IBSR.
- Un accompagnement initial par l'actuel responsable.
- Une indemnisation adaptée aux responsabilités (organisation, présence, etc.).

Détails du mandat :

- Les années impaires, (février-mars) :
Salon dans le canton du Valais (*Martigny*)
Salon dans le canton de Fribourg (*Fribourg ou Bulle*)
- Les années paires, (février-mars) :
Salon dans le canton du Jura (*Moutier*)

Taille idéale des stands : 35 – 40 m² au minimum (*selon le coût au m²*)

Temps estimé par salon : 5 à 7 jours de travail comprenant ;

- 2 à 3 jours de travail avant les salons pour la création du plan,
(*Disposition des meubles et installations*),
- Contact avec les prestataires externes,
- Élaboration du planning des présences (*en collaboration avec le secrétariat*),
- Préparation du matériel de montage,
- 1 jour pour le montage, 1 jour de démontage et 1 jour de rangement et remise en ordre.

Le responsable orientera les personnes qui desservent le stand des modalités.

Prise en charge des frais et rémunérations :

L'IBSR prend en charge les frais suivants, sur présentation obligatoire de justificatifs ou factures :

- **Repas et boissons** : pour le responsable et ses aides lors des phases de montage et de démontage.
- **Frais pendant le salon** : repas, boissons et hébergement si nécessaire (hôtel).
- **Petit matériel** : remplacement éventuel (sangles, vis, etc.).
- **Transports** :
 - Déplacements en véhicule privé : CHF 0.70/km.
 - Si une remorque est utilisée : CHF 2.00/km pour le véhicule tracteur, plus les frais de location de la remorque.
 - Location privilégiée d'un petit camion avec table élévatrice pour des besoins logistiques spécifiques.
- **Location d'équipements spécifiques** : par exemple, un réfrigérateur pour le stand.
- **Photocopies** : CHF 0.30 par page (à privilégier via le secrétariat).
- **Indemnités journalières** :
 - CHF 250.-/jour pour les jours de montage et démontage (8 heures de présence).
 - CHF 250.-/jour pour chaque jour de présence sur le salon.
- **Hébergement** :
 - Hôtel en demi-pension (chambre simple) avec un budget moyen de CHF 120.-/nuit (justificatif obligatoire).

Note importante : Le responsable devra veiller à une gestion économique et raisonnée des ressources et des frais.

Contact :

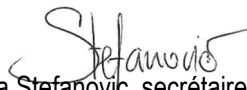
En cas d'intérêt pour la reprise du mandat, M. le Président, Gaspard Studer se tient à votre disposition pour répondre à vos demandes ou directement auprès du secrétariat IBSR :

M. Gaspard Studer, Président
gaspard@famille-studer.com
 078 606 80 21

Aleksandra Stefanovic, secrétaire
aleksandra.stefanovic@fpe-ciga.ch
 026 919 87 50

Industrie du bois Suisse romande


 Gaspard Studer, président


 Aleksandra Stefanovic, secrétaire